

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL
(C.D.A.C)

Réunion du jeudi 16 février 2017

**II- Demande de permis de construire valant autorisation
d'exploitation commerciale**

Réunie le 16 février 2017, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a émis un avis favorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SCI MAG TERRASSON, relative à l'extension d'un ensemble commercial situé à Terrasson-Lavilledieu, pour la création d'un magasin de 1 400 m² de surface de vente à l'enseigne GIFI, portant la surface de vente de l'ensemble commercial à 12 848 m².